Accompagnement en VAE

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -SIÈGE

Frédéric SADRAS 06.66.15.10.29

06.66.15.10.29 frederic.sadras@cmanouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Admission après entretien, Admission sur dossier

Prérequis pédagogiques :

Entretien pour déterminer le diplôme, le titre ou la certification en lien avec l'expérience Dossier de préinscription, attestations d'emploi, certificats de travail, diplômes et/ ou titres obtenus, lettre de motivation

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre l'expression et la reconnaissance de vos expériences professionnelles conduisant à un diplôme, un titre ou à une certification

Contenu et modalités d'organisation

L'accompagnement de 28 heures se décompose en trois phases : a) la constitution du dossier (conseils méthodologiques) Cette phase comprend les entretiens avec le responsable du dispositif qui précise : - l'organisation du parcours - la lecture du référentiel du diplôme (les champs de compétences) - les conseils pratiques de travail au candidat - l'organisation du déroulement de l'accompagnement : chronologie des modules abordés, compétences associées, durée de l'accompagnement par module - la lecture du dossier de preuve à compléter - Durée: 3 heures b) la rédaction du dossier de preuves (atelier d'écriture) Conseils personnalisés module par module : pertinence des preuves, clarté de l'expression, aide à la rédaction et à la présentation, conseils sur la pertinence d'éventuelles annexes. Cette phase se déroule dans le cadre de RDV planifiés (y compris par téléphone). Les RDV peuvent être individuels ou collectifs. Durée estimée en fonction du nombre de modules à faire valider : 21 heures. c) préparation à l'oral Cette phase à pour objet de préparer les candidats à présenter des compléments d'information dont le jury aurait besoin pour affiner son appréciation. Durée : 4 heures.

Durées de la formation *28h en cours du jour

Commentaires sur la durée hedmomadaire Accompagnement individuel Individualisation des parcours

L'accompagnement est possible en présentiel et/ou à distance

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé Commentaires sur la parcours personnalisable séances de 2 heures maximum

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00395646	du 01/11/2023 au 31/12/2024	(33)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - SIÈGE		MON COMPTE FORMATION	FPC